

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

: (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET :

POSTE COMPTABLE :

Compte financier unique (M57)

Voté par Nature

BUDGET (3)

ANNÉE

- (1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
- (2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
- (3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

		Origine des données
I. Informations générales et synthétiques		
A	Informations statistiques, fiscales et financières	Ordonnateur
B1	Présentation générale du compte financier – Vue d'ensemble	Ordonnateur
B2	Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	Ordonnateur
B2	Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	Comptable
B3.1	Liste des organismes de regroupement	Ordonnateur
B3.2	Liste des établissements publics créés	Ordonnateur
B3.3	Liste des services individualisés dans un budget annexe	Ordonnateur
C1	Détail des restes à réaliser – Dépenses	Ordonnateur
C2	Détail des restes à réaliser – Recettes	Ordonnateur
D	Bilan synthétique	Comptable
E	Compte de résultat synthétique	Comptable
F	Taux des contributions et produits afférents en N	Ordonnateur
II. Exécution budgétaire		
A	Modalités de vote du budget	Ordonnateur
	<i>Vue d'ensemble</i>	
A1.1	Dépenses d'investissement	Ordonnateur
A1.2	Recettes d'investissement	Ordonnateur
A2.1	Dépenses de fonctionnement	Ordonnateur
A2.2	Recettes de fonctionnement	Ordonnateur
	<i>Vue détaillée</i>	
B1	Dépenses d'investissement	Comptable
B2	Recettes d'investissement	Comptable
C1	Opérations d'équipement – Détail des chapitres et articles	Ordonnateur
D1	Dépenses de fonctionnement	Comptable
D2	Recettes de fonctionnement	Comptable
III. États Financiers		
A	Bilan	Comptable
B	Compte de résultat	Comptable
C	Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	Ordonnateur / Comptable – Pièce- jointe
D	Balance des comptes	Comptable
IV. États annexés		
	<i>A. Présentation croisée et agrégée</i>	
A1	Présentation croisée, section d'investissement – vue d'ensemble	Ordonnateur
A2	Présentation croisée, section de fonctionnement – vue d'ensemble	Ordonnateur
A3	Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Ordonnateur
	<i>B. États annexés patrimoniaux</i>	
B1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Ordonnateur
B1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette	Ordonnateur
B1.3	État de la dette – Répartition des emprunts par structure de taux	Ordonnateur
B1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Ordonnateur

		Origine des données
B1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	Ordonnateur
B1.6	État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Ordonnateur
B1.7	État de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Ordonnateur
B1.8	État de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Ordonnateur
B1.9	État de la dette - Autres dettes	Ordonnateur
B2	Méthodes utilisées pour les amortissements	Ordonnateur
B3 B3.1	État des provisions	Ordonnateur
B4	État des charges transférées	Ordonnateur
B5	Détail des opérations pour le compte de tiers	Ordonnateur
B6	Prêts	Ordonnateur
B7.1	État synthétique des engagements donnés	Ordonnateur
B7.2	État synthétique des engagements reçus	Ordonnateur
B7.3 B7.4	État des emprunts garantis	Ordonnateur
B7.4 B7.2	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Ordonnateur
B7.5 B8.2	État des contrats de crédit-bail	Ordonnateur
B7.6 B8.3	État des contrats de partenariat public-privé marchés de partenariat	Ordonnateur
B7.7 D4	État des recettes grevées d'une affectation spéciale	Ordonnateur
B7.8 B8.4	État des a Autres engagements donnés	Ordonnateur
B7.9 B8.5	État des Autres engagements reçus	Ordonnateur
B8 B8.1.1	Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Ordonnateur
B9	État du personnel	Ordonnateur
B10	Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Ordonnateur
B11.1 B15.1	Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 – Fonctionnement	Ordonnateur (facultatif)
B11.2 B15.2	Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 – Investissement	Ordonnateur (facultatif)
	<i>C. États annexés budgétaires</i>	
C1.1	Équilibre budgétaire	Ordonnateur
C1.2 C1.1	Équilibre budgétaire - dépenses	Ordonnateur
C1.3 C1.2	Équilibre budgétaire - recettes	Ordonnateur
C2.1	Situation des autorisations de programme	Ordonnateur
C2.2	Situation des autorisations d'engagement	Ordonnateur
C3.1	Impact du budget pour la transition écologique - répartition par nature	Ordonnateur
C3.2	Impact du budget pour la transition écologique - répartition par fonction	Ordonnateur
	<i>D. Autres éléments d'information</i>	
D4	État des recettes grevées d'une affectation spéciale	Ordonnateur
D1 D2.1	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Ordonnateur
D2 D5	Gestion des fonds européens	Ordonnateur
D3 D7	Actions de formation des élus	Ordonnateur

		Origine des données
D4 D8	État relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Ordonnateur
D5 D10	Identification des flux croisés	Ordonnateur
D6.1 D11.1	États de la répartition de la TEOM – investissement	Ordonnateur
D6.2 D11.2	États de la répartition de la TEOM – fonctionnement	Ordonnateur
D7.1	Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Ordonnateur
D7.2	Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Ordonnateur
D8.1	Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Ordonnateur
D8.2	Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Ordonnateur
V. Arrêté et signatures		
A	Arrêté et signatures	Ordonnateur / Comptable

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Informations statistiques, fiscales et financières	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) (3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Présentation générale du compte financier – Vue d'ensemble	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A			
	Recettes réalisées (1)	B			
	Restes à réaliser	C			
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D			
	Dépenses réalisées (1)	E			
	Restes à réaliser	F			
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	$G = B - E$			
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H			
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	$G + H$			
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	$I = C - F$			
Résultat cumulé	Excédent /déficit	$G + H + I$			

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I – Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II – Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III – Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III					

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la collectivité	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
[...]			
EPCI			
[...]			
Autres organismes de regroupement			
[...]			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Liste des établissements publics créés	B3.2

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
[...]					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Liste des services individualisés dans un budget annexe	B3.3

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
[...]						

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Détail des restes à réaliser – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I)
018	RSA	
	[...]	
10	Dotations, fonds divers et réserves	
	[...]	
13	Subventions d'investissement (3)	
	[...]	
16	Emprunts et dettes assimilées	
	[...]	
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	
	[...]	
	[...]Opération d'équipement n°	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	
	[...]	
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	
	[...]	
21	Immobilisations corporelles (3)	
	[...]	
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	
	[...]	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	
	[...]	
26	Participations et créances rattachées	
	[...]	
27	Autres immobilisations financières (3)	
	[...]	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	
	[...]	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II)
011	Charges à caractère général (4)	
	[...]	
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	
	[...]	
014	Atténuations de produits	
	[...]	
016	APA	
	[...]	
017	RSA / Régularisations de RMI	
	[...]	
65	Autres charges de gestion courante (4)	
	[...]	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	
	[...]	
66	Charges financières	
	[...]	
67	Charges spécifiques (4)	
	[...]	

- (1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.
- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Détail des restes à réaliser – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)
018	RSA	
	[...]	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
10	Dotations, fonds divers et réserves	
	[...]	
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	
	[...]	
16	Emprunts et dettes assimilées	
	[...]	
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	
	[...]	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	
	[...]	
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	
	[...]	
21	Immobilisations corporelles (3)	
	[...]	
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	
	[...]	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	
	[...]	
26	Participations et créances rattachées	
	[...]	
27	Autres immobilisations financières (3)	
	[...]	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	
	[...]	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	
	[...]	
73	Impôts et taxes	
	[...]	
731	Fiscalité locale	
	[...]	
74	Dotations et participations (4)	
	[...]	
75	Autres produits de gestion courante (4)	
	[...]	
013	Atténuations de charges (4)	
	[...]	
016	APA	
	[...]	
017	RSA / Régularisations de RMI	
	[...]	
76	Produits financiers	
	[...]	
77	Produits spécifiques (4)	
	[...]	

- (1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.
- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	D

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISE		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	
Subventions d'investissement versées		Neutralisations et régularisations	
Autres immobilisations incorporelles		Réserves	
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	
Terrains		Résultat de l'exercice	
Constructions		Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie		TOTAL FONDS PROPRES (I)	
Réseaux divers		PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel		TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES	
Autres		Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Dettes financières et autres emprunts	
Immobilisations financières (nettes)		TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Stocks		Autres dettes non financières	
Créances		Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	
Trésorerie		TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)		TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3 +4)	
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)	

(1) Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état		
Participations		
Compensations, autres attributions et autres participations		
Dons et legs		
Impôts et taxes		
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services		
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion		
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes		
Charges de personnel		
Indemnités des élus (et membres du CESR)		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		
Impôts et taxes		

Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre		
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Taux des contributions et produits afférents en N	F

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (% , unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP			
	Gazole			
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP			
	Gazole			
Taxe sur les permis de conduire				
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules				
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)				
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)				
Taxe relative à l'octroi de mer (1)				
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)				
[...] (2)				
Part départementale des ressources				
Taxe foncière sur les propriétés bâties				
Taxe d'aménagement				
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement				
Taxe sur la consommation finale d'électricité				
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne				
[...] (2)				
Part communale des ressources				
Taxe d'habitation				
TFPB				
TFPNB				
CFE				
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires				
TOTAL				

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Modalités de vote du budget	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau (1) pour la section de fonctionnement ;
- (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : % L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) :-

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

(1) À compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles ~~de chaque section de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.~~

(4) À compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi-budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue d'ensemble	A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
chapitre 018	RSA				
chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
chapitre 204	Subventions d'équipement versées (6)				
chapitre 21	Immobilisations corporelles				
chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation				
chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)				
	Total des opérations d'équipement (2)				
Total des dépenses d'équipement					
chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves				
chapitre 13	Subventions d'investissement				
chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)				
chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)				
chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations				
chapitre 27	Autres immobilisations financières				
Total des dépenses financières					
	totalChapitres d'opérations pour compte de tiers (3)				
Total des dépenses réelles d'investissement					
chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections (4)				
chapitre 041	Opérations patrimoniales (5)				
Total des dépenses d'ordre en investissement					
Total des dépenses d'investissement de l'exercice					
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté					
Total des dépenses de la section d'investissement					

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) voir l'état II-C1 pour le détail des opérations d'équipement

(3) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue d'ensemble	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
chapitre 018	RSA				
chapitre 13	Subventions d'investissement				
chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées				
chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
chapitre 204	Subventions d'équipement versées (8)				
chapitre 21	Immobilisations corporelles				
chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation				
chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)				
chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves				
chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)				
chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations				
chapitre 27	Autres immobilisations financières				
chapitre 024	Produit des cessions d'immobilisations				
	total Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)				
Total des recettes réelles d'investissement					
chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement (3)				
chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4) (5) (6)				
chapitre 041	Opérations patrimoniales (7)				
Total des recettes d'ordre en investissement					
Total des recettes d'investissement de l'exercice					
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté					
Total des recettes de la section d'investissement					

(1) recettes justifiées non titrées

(2) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(3) pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation)

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15,29,39,49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Dépenses de fonctionnement - Vue d'ensemble							A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
chapitre 011	Charges à caractère général						
chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés						
chapitre 014	Atténuations de produits						
chapitre 016	APA						
chapitre 017	RSA/Régularisation de RMI						
chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)						
chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus						
Total des dépenses de gestion des services							
chapitre 66	Charges financières						
chapitre 67	Charges spécifiques						
chapitre 68	Dotations aux provisions						
Total des dépenses réelles et mixtes							
<i>chapitre 023</i>	<i>Virement à la section d'investissement</i>						
<i>chapitre 042</i>	<i>Opérations d'ordre de transferts entre sections (2)</i>						
<i>chapitre 043</i>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>						
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)							
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice							
002 Résultat de fonctionnement reporté							

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Total des dépenses de la section de fonctionnement							

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue d'ensemble	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
chapitre 013	Atténuations de charges						
chapitre 016	APA						
chapitre 017	RSA/Régularisation de RMI						
chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses						
chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)						
chapitre 731	Fiscalité locale						
chapitre 74	Dotations et participations						
chapitre 75	Autres produits de gestion courante						
Total des recettes de gestion des services							
chapitre 76	Produits financiers						
chapitre 77	Produits spécifiques						
chapitre 78	Reprises sur provisions						
Total des recettes réelles et mixtes							
<i>chapitre 042</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)</i>						
<i>chapitre 043</i>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>						
Total des recettes d'ordre de fonctionnement (3)							
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice							
002 Résultat de fonctionnement reporté							
Total des recettes de la section de fonctionnement							

(1) recettes justifiées non titrées

(2) les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre/Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions/réalisations (a-d)
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 018	RSA					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
n°article+ n°opération [...]	intitulé article [...]					
total opération n° [...]	Opération d'équipement n°[...]					
Total des dépenses d'équipement						
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)					

Chapitre/Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions/réalisations (a-d)
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
Total des dépenses financières						
n° chapitre d'opération compte de tiers [...]	Opération pour compte de tiers n° [...]					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement						
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre en investissement						
Total des dépenses d'investissement de l'exercice						
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des dépenses de la section d'investissement						

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre/Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions/réalisations (a-d)
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 018	RSA					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					

Chapitre/Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions/réalisations (a-d)
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations					
n°chapitre opération compte de tiers [...]	Opération pour compte de tiers n° [...]					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement						
<i>total chapitre 021</i>	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>					
<i>n°article [...]</i>	<i>intitulé article [...]</i>					
<i>total chapitre 040</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>					
<i>n°article [...]</i>	<i>intitulé article [...]</i>					
<i>total chapitre 041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>					
Total des recettes d'ordre en investissement						
Total des recettes d'investissement de l'exercice						
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des recettes de la section d'investissement						

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Opérations d'équipement - détail des chapitres et articles	C1

OPÉRATION D'ÉQUIPEMENT N° : (1)
LIBELLE :

Chap./Art. (2)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (3)	cumul des réalisations (4)
DEPENSES			A			B
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
	article [...]					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
	article [...]					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
	article [...]					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
	article [...]					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
	article [...]					

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (3)	cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTÉES (5)			C			D
total chapitre 13	Subventions d'investissement reçues (sauf 138)					
	article [...]					
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)					
	article [...]					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
	article [...]					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
	article [...]					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
	article [...]					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
	article [...]					
total chapitre 23	Immobilisations en cours					
	article [...]					

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – dépenses	C – A	D – B

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Sauf 165, 166 et 16449.
- (7) Indiquer le signe algébrique.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre/Article	Intitulé	Prévisions (a)	Emissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions/réalisations (a-d)
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 011	Charges à caractère général					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 014	Atténuations de produits					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 016	APA					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)					
Total des dépenses de gestion des services						
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 66	Charges financières					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 67	Charges spécifiques					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 68	Dotations aux provisions					

Chapitre/Article	Intitulé	Prévisions (a)	Emissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions/réalisations (a-d)
Total des dépenses réelles et mixtes						
<i>total chapitre 023</i>	<i>Virement à la section d'investissement</i>					
	<i>n°article [...] intitulé article [...]</i>					
<i>total chapitre 042</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>					
	<i>n°article [...] intitulé article [...]</i>					
<i>total chapitre 043</i>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement						
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice						
002 Résultat de fonctionnement reporté						
Total des dépenses de la section de fonctionnement						

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre/Article	Intitulé	Prévisions (a)	Emissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions/réalisations (a-d)
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 013	Atténuations de charges					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 016	APA					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 731	Fiscalité locale					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 74	Dotations et participations					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante					
Total des recettes de gestion des services						
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 76	Produits financiers					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 77	Produits spécifiques					

Chapitre/Article	Intitulé	Prévisions (a)	Emissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions/réalisations (a-d)
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 78	Reprises sur provisions					
Total des recettes réelles et mixtes						
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
n°article [...]	intitulé article [...]					
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice						
002 Résultat de fonctionnement reporté						
Total des recettes de la section de fonctionnement						

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N		
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Subventions d'investissement versées				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Réseaux et installations de voirie				
Réseaux divers				
Installations techniques, agencements et matériel				
Immobilisations mises en concessions ou affermées				
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)				
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS				
CREANCES				

Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne				
Créances sur les redevables et comptes rattachés				
Avances et acomptes versés par la collectivité				
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers				
Créances sur budgets annexes				
Créances sur les autres débiteurs				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE) (II)				
TRESORERIE				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES				
AUTRES				
TOTAL TRESORERIE (III)				
COMPTES DE REGULARISATION (IV)				
ECARTS DE CONVERSION ACTIF (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)				

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHES A UN ACTIFS DETERMINE			
Dotations			
Fonds globalisés			
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable			
Rattachées à un actif non amortissable			
NEUTRALISATIONS ET REGULARISATIONS			
RESERVES			
REPORT A NOUVEAU			
RESULTAT DE L'EXERCICE			
DROITS DU CONCEDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)			
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires			
Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit			

Dettes financières et autres emprunts			
TOTAL DETTES FINANCIERES (2)			
DETTES NON FINANCIERES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes			
Autres dettes non financières			
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIERES (3)			
TRESORERIE			
AUTRES ELEMENTS DE TRESORERIE PASSIVE			
TOTAL TRESORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)			
COMPTES DE REGULARISATION (III)			
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GENERAL (I + II+III+IV)			

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'État				
Participations				
Compensations, autres attributions et autres participations				
Dons et legs				
Impôts et taxes				
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services				
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion				
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
Total Produits de fonctionnement (I)				
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes				
Charges de personnel				

<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>				
<i>Dont charges sociales</i>				
Indemnités des élus (et membres du CESR)				
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)				
Impôts et taxes				
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions				
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				
Neutralisation des plus-values de cession				
Total Charges de fonctionnement (II)				
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre				
<i>Dont ménages</i>				
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>				
<i>Dont collectivités territoriales</i>				
<i>Dont autres organismes publics</i>				
<i>Dont établissements d'enseignement</i>				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
Total charges d'intervention (III)				
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I – II – III)				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				

Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
Total Produits financiers (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissement, aux dépréciations et aux provisions financières				
Total Charges financières (VI)				
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V – VI)				
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)				

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités [ayant recours à la certification des comptes. listées dans l'arrêté du 10 novembre 2016 qui expérimentent la certification des comptes en application de l'article 110 de la loi NOTRe.](#)

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET

26	Participations et créances rattachées								
27	Autres immobilisations financières								
45	Opérations pour compte de tiers								
RECETTES									
10	Dotations, fonds divers et réserves								
13	Subventions d'investissement								
16	Emprunts et dettes assimilées								
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)								
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)								
204	Subventions d'équipement versées								
21	Immobilisations corporelles								
22	Immobilisations reçues en affectation								
23	Immobilisations en cours								
26	Participations et créances rattachées								
27	Autres immobilisations financières								
45	Opérations pour compte de tiers								

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
Présentation croisée, section d'investissement - vue d'ensemble (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES							
10	Dotations, fonds divers et réserves						
13	Subventions d'investissement						
16	Emprunts et dettes assimilées						
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)						
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en affectation						
23	Immobilisations en cours						
26	Participations et créances rattachées						
27	Autres immobilisations financières						
45	Opérations pour compte de tiers						

RECETTES							
10	Dotations, fonds divers et réserves						
13	Subventions d'investissement						
16	Emprunts et dettes assimilées						
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)						
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en affectation						
23	Immobilisations en cours						
26	Participations et créances rattachées						
27	Autres immobilisations financières						
45	Opérations pour compte de tiers						

78	Reprises amort., dépréciations, prov.								
----	---------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
Présentation croisée, section de fonctionnement - vue d'ensemble (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisa tion de RMI	5 Aménagem ent des territoires et habitat	6 Action économi que	7 Environnemen t	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES								
011	Charges à caractère général							
012	Charges de personnel et frais assimilés							
014	Atténuations de produits							
65	Autres charges de gestion courante							
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus							
66	Charges financières							
67	Charges spécifiques							
68	Dotations aux provisions, dépréciations							
RECETTES								
013	Atténuations de charges							
70	Prod. services, domaine, ventes diverses							
73	Impôts et taxes							

731	Fiscalité locale							
74	Dotations et participations							
75	Autres produits de gestion courante							
76	Produits financiers							
77	Produits spécifiques							
78	Reprises amort., dépréciations, prov.							

IV - ÉTATS ANNEXÉS	IV
Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT DÉPENSES RECETTES				
FONCTIONNEMENT DÉPENSES RECETTES				

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budgets)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT DÉPENSES RECETTES				
FONCTIONNEMENT DÉPENSES RECETTES				

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT DÉPENSES RECETTES				
FONCTIONNEMENT DÉPENSES RECETTES				

(1) Y compris les rattachements.

4 – FLUX RÉCIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT DÉPENSES RECETTES				
FONCTIONNEMENT DÉPENSES RECETTES				

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT DÉPENSES RECETTES				
FONCTIONNEMENT DÉPENSES RECETTES				
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES				

TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES				
---------------------------------------	--	--	--	--

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
[...]						
5192 Avances de trésorerie						
[...]						
51931 Lignes de trésorerie						
[...]						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
[...]						
5194 Billets de trésorerie						
[...]						
5198 Autres crédits de trésorerie						
[...]						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, ~~sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.~~

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Natur e (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signatu re	Date d'émiss ion ou date de mobilis ation (1)	Date du premi er remb our- seme nt	Nominal (2)	Type de taux d'int érêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périod icité des remb our- seme nts (6)	Profil d'amo r- tisse ment (7)	Possi bilité de rembo ur- semen t anticip é O/N	Cat é- gori e d'e mpru nt (8)
								Nive au de taux (5)	Taux actuar iel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
[...]														-
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
[...]														-

1682 Bons à moyen terme négociables												
[...]			-									
1687 Autres dettes (total)												
[...]			-									
Total général												

10. S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
11. Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
12. Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
13. Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
14. Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
15. Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
16. Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
17. Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5															
[...]															
TOTAL (D)															
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)															
[...]															
TOTAL (E)															
Autres types de structures (F)															
[...]															
TOTAL (F)															
TOTAL GENERAL															

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA RÉPARTITION DE L'ENCOURS (1)	B1.4

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Écarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Écarts d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1)	B1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture										
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles		
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)														
[...]														
Taux variable simple (total)														
[...]														
Taux complexe (total) (2)														
[...]														
Total														

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)	B1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
[...]								-	-
Taux variable simple (total)									
[...]								-	-
Taux complexe (total) (2)									
[...]								-	-
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPÉ D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)	B1.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)																	
[...]																	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)																	
[...]																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENÉGOCIES AU COURS DE L'ANNÉE N (1)	B1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Co n- tra t initial	Co n- tra t rené- go- cié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégo- cié (5)	Con- trat initial	Cont rat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux ac- t.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux ac- t.								
[...]																			
Total																			

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres :

- Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	B1.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
Auprès des organismes de droit privé					
[...]					
Auprès des organismes de droit public					
[...]					
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)					
[...]					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
[...]			

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	[...]		

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES PROVISIONS	B3.4

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)					
Provisions pour litiges					
[...]					
Provisions pour pertes de change					
[...]					
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions					
[...]					
Provisions pour garanties d'emprunt					
[...]					
Autres provisions pour risques					
[...]					
Dépréciations (3)					
- des immobilisations					
[...]					
- des stocks et encours					
[...]					
- des comptes de tiers					
[...]					
- des comptes financiers					

[...]					
Total des provisions semi-budgétaires					

PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)					
Provisions pour litiges					
[...]					
Provisions pour pertes de change					
[...]					
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions					
[...]					
Provisions pour garanties d'emprunt					
[...]					
Autres provisions pour risques					
[...]					
Dépréciations (3)					
- des immobilisations					
[...]					
- des stocks et encours					
[...]					
- des comptes de tiers					
[...]					
- des comptes financiers					
[...]					
Total des provisions budgétaires					
TOTAL PROVISIONS					

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CHARGES TRANSFÉRÉES	B4

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	[...]						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	[...]						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DÉTAIL DES OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)	B5

N° opération :	[...] Intitulé de l'opération :					Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		Crédits sans emploi
DEPENSES (a)						
[...] (2)						
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>						
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>						
Annulations sur dépenses (c) (3)						
Dépenses nettes (a – c)						
RECETTES (b)						
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)						
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>						
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>						
Annulations sur recettes (d) (3)						
Recettes nettes (b - d)						

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – PRÊTS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)					
[...]					
Non assortis d'intérêts (total)					
[...]					

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT SYNTHÉTIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)			
8016	Contrats de crédit-bail (2)			
8017	Subvention à verser en annuité (3)			
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)			
	Au profit d'organismes publics (3)			
	Au profit d'organismes privés (3)			
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)			
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)			

- (1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
- (2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
- (3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.
- (4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT SYNTHÉTIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)			
8027	Subvention à recevoir par annuité			
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)			
	Engagements reçus des entreprises			
	A l'exception de ceux reçus des entreprises			

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau [à la date de vote du budget](#).
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNTS GARANTIS	B7.2 7.4

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (2)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2) Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	B C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement	II
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I/II

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE CRÉDIT-BAIL	B8.2 7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers											
[...]											
Crédits-bails immobiliers											
[...]											
Total											

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES MARCHES DE PARTENARIAT-CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ (PPP)	B8-3-7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes co-contractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
								Part totale (4)	Dont part nette (5) I				
Marchés de partenariat (1)													
[...]													
[...]													
SOUS-TOTAL													
Marchés globaux de performance énergétique avec tiers de financement (2)													
[...]													
[...]													
SOUS-TOTAL													
TOTAL													

- (1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
- (2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
- (3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N.
- (4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N.
- (5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

V – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES RECETTES GREVÉES D UNE AFFECTATION SPÉCIALE	D1-B7.7

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
[...]				
Total				

[...]Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) :		
		Reste à employer au 01/01/N
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
	[...]	
		Total
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
	[...]	
		Total
		Reste à employer au 31/12/N (3)

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	B 8.47.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							
8017 Subventions à verser en annuités							
	[...]						
8018 Autres engagements donnés							
Au profit d'organismes publics							
	[...]						
Au profit d'organismes privés (1)							
	[...]						
Engagements liés à des délégations de service public							
	[...]						
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement							
	[...]						

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES AUTRES ENGAGEMENTS REÇUS	B8.5-7.9

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)							
	[...]						
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)							
	[...]						
8028 Autres engagements reçus							
A l'exception de ceux reçus des entreprises							
	[...]						
Engagements reçus des entreprises							
	[...]						

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES À DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL		
Personnes de droit privé		
Associations		
[...]		
Entreprises		
[...]		
Personnes physiques		
[...]		
Autres		
[...]		
Personnes de droit public		
Etat		
[...]		
Régions		
[...]		
Départements		
[...]		
Communes		
[...]		
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		
[...]		
Autres		
[...]		

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Directeur départemental - SDIS Directeur départemental adjoint - SDIS Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
[...]							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
[...]							
FILIERE SOCIALE (d)							
[...]							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
[...]							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
[...]							

FILIERE SPORTIVE (g)							
[...]							
FILIERE CULTURELLE (h)							
[...]							
FILIERE ANIMATION (i)							
[...]							
FILIERE POLICE (j)							
[...]							
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)							
[...]							
EMPLOIS NON CITES (l) (k) (5)							
[...]							
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR

ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

~~PM : Police.~~

~~OTR : Missions non rattachables à une filière.~~

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4)

CONTRAT :

Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP. 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal. 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité. 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10. 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction). 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

~~Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :~~

~~3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité. 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.~~

~~3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...). 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.~~

~~3.3.1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.~~

~~3.3.2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.~~

~~3.3.3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.~~

~~3.3.4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.~~

~~3.3.5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.~~

~~3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel. 38 : article 38 travailleurs handicapés - catégorie C.~~

~~47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets. 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus. A : autres (préciser).~~

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles [332-23](#), [332-24](#), [333-1](#) à [333-10](#) et [333-12](#) ~~3~~, ~~110~~ et ~~110-1~~.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITÉ A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
[...] -				
Détention d'une part du capital				
[...] -				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
[...] -				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
[...] -				
Autres				
[...] -				

- (1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
- (2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
- (3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).
- (4) [Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.](#)

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B15.1 11.1

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	
	[...]	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
	[...]	
016	APA	
	[...]	
017	RSA / Régularisations de RMI	
	[...]	
65	Autres charges de gestion courante	
	[...]	
66	Charges financières	
	[...]	
67	Charges spécifiques	
	[...]	
68	Dotations aux provisions, dépréciations	
	[...]	
014	Atténuations de produits	
	[...]	
	Total des dépenses réelles	
042	Opérations ordre transf. entre sections	
	[...]	
043	Opérations ordre intérieur de la section	
	[...]	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B15.2 11.2

B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves [...]	
13	Subventions d'investissement [...]	
16	Emprunts et dettes assimilées [...]	
018	RSA [...]	
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations) [...]	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations) [...]	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations) [...]	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations) [...]	
23	Immobilisations en cours (hors opérations) [...]	
26	Participations et créances rattachées [...]	
27	Autres immobilisations financières [...]	
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
	Opération d'équipement n° [...]	
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
	[...]	
Total des dépenses réelles		
040	Opérations ordre transf. entre sections [...]	
041	Opérations patrimoniales [...]	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE — DÉPENSES	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) <i>montant négatif si déficit (D001)</i> <i>montant positif si excédent (R001)</i>	
Solde des RAR N-1 (B) <i>montant négatif si déficit</i> <i>montant positif si excédent</i>	
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) <i>Solde positif : excédent de financement</i> <i>Solde négatif : besoin de financement</i>	

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) <i>Solde positif : excédent de financement</i> <i>Solde négatif : besoin de financement</i>	
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) <i>Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité</i> <i>Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité</i>	

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)				
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)				
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)				
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)				
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)				
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)				
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) <i>Solde positif : annuité de la dette couverte</i> <i>Solde négatif : annuité de la dette non couverte</i>				

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE – DÉPENSES	C-1.1-1.2

DÉPENSES À COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			I
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i> [1]		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves [1]		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses- au 31/12	Solde d'exécution- D001 de l'exercice- précédent	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE – RECETTES	C-1.2 1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b			III
Ressources propres externes de l'année (a)			
10222	FCTVA		
10226	Taxe d'aménagement (2)		
10227	Versement pour sous densité		
10228	Autres fonds d'investissement		
13146	Attributions compensation investissement		
13156	Attributions compensation investissement		
13246	Attributions compensation investissement		
13256	Attributions compensation investissement		
138	Participations et créances rattachées		
26...	[...]		
	Autres immobilisations financières		
27...	[...]		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)			
15...	<i>Provisions pour risques et charges [...]</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>		
26...	<i>Participations et créances rattachées [...]</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières [...]</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations [...]</i>		
29...	<i>Dépréciations des immobilisations [...]</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4) [...]</i>		

33...	En-cours de production de biens (4) [...]		
35...	Stocks de produits (4) [...]		

39...	Dépréciation des stocks et en-cours [...]		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices [...]		
49...	Dépréciation des comptes de tiers [...]		
59...	Dépréciation des comptes financiers [...]		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice-III	Restes à réaliser en- recettes au- 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL-IV
Total ressources propres- disponibles					

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV – II (5)

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectés dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
[...]										
TOTAL										

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votée en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
--	------------	------------	------------	----------

Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)				
---	--	--	--	--

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CRÉDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitr e (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votée s dans l'anné e	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectée s annulée s (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
[...]										
TOTAL										

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)				

AXE 6 : PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
A120	Terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
A125	Constructions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
A135	Réseaux divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
A150	Autres	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
A165	Immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27

novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

AXE 6 : PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Fonction (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0-5	Gestion des fonds européens	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
1	Sécurité	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
4-3	APA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6	Action économique	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7	Environnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
8	Transports	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six

axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
 - 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».
- La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ÉRIGÉS EN BUDGET ANNEXE	D-2.4-1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
[...]				

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPÉENS	D 5 2

PROGRAMMATION (1)
Gestion AP/AE

Fonds Européens	FEDER	FSE	FEADER	AUTRES FONDS	ASSISTANCE TECHNIQUE (2)
Rappel total programme opérationnel (a)					
AP et AE affectées au 31/12/N-1 (b)					
Flux d'AP et d'AE affectées dans l'année N (c) (3)					
Total AP et AE affectées (d) = (b) + (c)					
Taux d'affectation = (d) / (a)					
Reste à affecter = (a) - (d)					

Gestion des crédits de paiements

Fonds Européens	FEDER	FSE	FEADER	AUTRES FONDS	ASSISTANCE TECHNIQUE
Dépenses (4)					
Rappel total programme opérationnel (a)					
Mandatés au 31/12/N-1 (b)					
Mandatés de l'année N (c)					
Régularisations de l'année N (d)					
Total CP mandatés (e) = (b) + (c) + (d)					
Taux d'emploi = (e) / (a)					
Reste à mandater = (a) - (e)					
Recettes					
Rappel total recettes à titrer sur la programmation (f)					
Recettes titrées au 31/12/N-1 (g)					
Recettes titrées l'année N (h)					
Total recettes (i) = (g)+(h)					
Taux de recouvrement = (i) / (f)					
Reste à titrer = (f) - (i)					

Avances encaissées non titrées (j) (5)					
Reste à employer = (j) + (i) - (e)					

- (1) Inscrire la programmation concernée. Ouvrir un état par programmation à partir de la programmation 2014-2020.
- (2) Cette colonne n'est à compléter que pour les collectivités qui gèrent une partie de l'assistance technique en AP/AE, sachant que la part frais de personnel est exclue de la gestion AP/AE
- (3) Ce flux comprend les affectations et les désaffectations de l'année. En effet, les désaffectations génèrent une enveloppe disponible à réaffecter et impactent la ligne « Reste à affecter » qui est réabondée à hauteur des désaffectations.
- (4) Par dépense, il est entendu la dépense en faveur de tiers ou supportée par la collectivité en maîtrise d'ouvrage directe financée uniquement par les fonds européens, hors contrepartie de la collectivité.
- (5) Cette ligne n'est à compléter que si la collectivité ne titre pas les avances.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ÉLUS	D 7 3

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FOR- MATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETAB- LISSEMENT
[...]				

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DÉPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D 8-4

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Anné e n	Année n-1	%	Anné e n	Anné e n- 1	%	Ann ée n	Ann ée n-1	%
Montant												

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1ère section FNDMA			
2ème section FNDMA			
Dotations décentralisation (1)			
Dotation indemnité comp. forfaitaire			
Contribution additionnelle (2)			
FSE			
FEDER			
FEOGA			
Reversement excédent de ressources CFA (3)			
Autres ressources			
Total ressources externes			
Effort propre de la collectivité			

Total ressources			
-------------------------	--	--	--

- (1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.
- (2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.
- (3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISÉS (1)	D-10 5

1 – FLUX RÉCIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT À FISCALITÉ PROPRE ET LES COMMUNES

(cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				

2 – PRESENTATION CONSOLIDÉE DU GROUPEMENT À FISCALITÉ PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM - INVESTISSEMENT	D 44.4 6.1

COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	[...]	
	Acquisitions d'immobilisations	
	[...]	
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Opération d'équipement n° [...]	
	Autres dépenses éventuelles	
	[...]	
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	[...]	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérations ordre transf. entre sections	
	[...]	
041	Opérations patrimoniales	
	[...]	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	[...]	
	Dotations et subventions reçues	
	[...]	
	Autres recettes éventuelles	
	[...]	
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	[...]	
	Total des recettes réelles	
040	Opérations ordre transf. entre sections	
	[...]	
	RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant
041	Opérations patrimoniales	
	[...]	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM - FONCTIONNEMENT	D 41.2 6.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	
	[...]	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
	[...]	
65	Autres charges de gestion courante	
	[...]	
66	Charges financières	
	[...]	
67	Charges spécifiques	
	[...]	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	
	[...]	
014	Atténuations de produits	
	[...]	
	Total des dépenses réelles	
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	
	[...]	
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	
	[...]	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Recettes issues de la TEOM	
	[...]	
	Dotations et participations reçues	
	[...]	
	Autres recettes de fonctionnement éventuelles	

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	
	[...]	
75	Autres produits de gestion courante	
	[...]	
76	Produits financiers	
	[...]	
77	Produits spécifiques	
	[...]	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	
	[...]	
013	Atténuations de charges	
	[...]	
	Total des recettes réelles	
042	Opérations ordre transf. entre sections	
	[...]	
043	Opérations ordre intérieur de la section	
	[...]	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ÉTAT DE VENTILATION DES DÉPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D 7.1

(En application de l'article L. 2221-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement) (1)

D7.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	
	[...]	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
	[...]	
65	Autres charges de gestion courante	
	[...]	
66	Charges financières	
	[...]	
67	Charges spécifiques	
	[...]	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	
	[...]	
014	Atténuations de produits	
	[...]	
022	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
042	Opérations ordre transf. entre sections	
	[...]	
043	Opérations ordre intérieur de la section	
	[...]	
023	Virement à la section d'investissement	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

D7.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	
	[...]	
73	Impôts et taxes	
	[...]	
74	Dotations et participations	
	[...]	
75	Autres produits de gestion courante	
	[...]	
76	Produits financiers	
	[...]	
77	Produits spécifiques	
	[...]	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	
	[...]	
013	Atténuations de charges	
	[...]	
	Total des recettes réelles	

042	Opérations ordre transf. entre sections	
	[...]	
RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
043	Opérations ordre intérieur de la section	
	[...]	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ÉTAT DE VENTILATION DES DÉPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D 7.2

(En application de l'article L. 2221-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement) (1)

D7.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves [...]	
13	Subventions d'investissement [...]	
16	Emprunts et dettes assimilées [...]	
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.) [...]	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations) [...]	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations) [...]	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations) [...]	
23	Immobilisations en cours (hors opérations) [...]	
26	Participations et créances rattachées [...]	
27	Autres immobilisations financières [...]	
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
	Opération d'équipement n° [...]	
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
	[...]	
020	Dépenses imprévues Total des dépenses réelles	
040	Opérations ordre transf. entre sections [...]	
041	Opérations patrimoniales [...]	
<i>Total des dépenses d'ordre</i>		
TOTAL GENERAL		

D7.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves [...]	
13	Subventions d'investissement [...]	
16	Emprunts et dettes assimilées [...]	

20	Immobilisations incorporelles [...]	
204	Subventions d'équipement versées [...]	
21	Immobilisations corporelles [...]	
RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
22	Immobilisations reçues en affectation [...]	
23	Immobilisations en cours [...]	
26	Participations et créances rattachées [...]	
27	Autres immobilisations financières [...]	
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
	[...]	
024	Produits des cessions d'immobilisations Total des recettes réelles	
040	Opérations ordre transf. entre sections [...]	
041	Opérations patrimoniales [...]	
021	Virement de la section de fonctionnement Total des recettes d'ordre	
TOTAL GENERAL		

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPÉRATIONS AU TITRE DU NPNRU - ÉTAT DE SYNTHÈSE	D 8.1

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

CONVENTION N°				
Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Cumul des en- gagements ju- ridiques (1)	Dont engagements juridiques de l'an- née N (2)	Cumul des réali- sations (3)	Dont réalisations de l'année N (4)
DEPENSES				
[...]				
RECETTES				
[...]				

CONVENTION N°				
Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Cumul des en- gagements ju- ridiques (1)	Dont engagements juridiques de l'an- née N (2)	Cumul des réali- sations (3)	Dont réalisations de l'année N (4)
DEPENSES				
[...]				
RECETTES				
[...]				

NOMENCLATURE :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 14-Etudes et conduite de projet 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer 21-Démolition de logements locatifs sociaux 22-Recyclage de copropriétés dégradées 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé 24-Aménagement d'ensemble 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux 32-Production d'une offre de relogement temporaire 33-Requalification de logements locatifs sociaux 34-Résidentialisation de logements 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées 36-Accession à la propriété 37-Equipement public de proximité 38-Immobilier à vocation économique 39-Autres investissements | <ul style="list-style-type: none"> 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
|---|---|

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPÉRATIONS AU TITRE DU NPNRU - DÉTAIL	D 8.2

DETAIL PAR CONVENTION ET OPERATION

Numéro de convention NPNRU :	
Nature de l'opération (selon la nomenclature) :	
IDTOP (identifiant de l'opération) :	
Intitulé de l'opération :	
Maitrise d'ouvrage (1) :	
Communes (2) :	
Quartier prioritaire de la ville (3) :	

DEPENSES				
Chapitre	Montant TTC			
	Cumul des engagements juridiques (4)	Dont engagements juridiques de l'année N (5)	Cumul des réalisations (6)	Dont réalisations de l'année N (7)
[...]				
Total				

RECETTES				
Chapitre	Montant TTC			
	Cumul des engagements juridiques (4)	Dont engagements juridiques de l'année N (5)	Cumul des réalisations (6)	Dont réalisations de l'année N (7)
[...]				
Total				

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer
21-Démolition de logements locatifs sociaux
22-Recyclage de copropriétés dégradées
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé
24-Aménagement d'ensemble
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux
32-Production d'une offre de relogement temporaire
33-Requalification de logements locatifs sociaux

34-Résidentialisation de logements
35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
36-Accession à la propriété
37-Equipement public de proximité
38-Immobilier à vocation économique
39-Autres investissements
41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement

- (1) Identification du ou des maitres d'ouvrage
- (2) Identification du ou des communes concernée(s) par l'opération
- (3) Identification des quartiers prioritaires de la ville concernés par l'opération
- (4) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
- (5) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
- (6) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
- (7) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre

V – ARRÊTÉ ET SIGNATURES	V
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	A

Date d'édition :

Comptable(s)

[M.(ou Mme)] [nom du comptable]

Ayant exercé au cours de la gestion

du [jj/mm/aaaa] au [jj/mm/aaaa]

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

[NOM prénom du comptable supérieur], [qualité]

A [lieu], le [jj/mm/aaaa]

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

[NOM prénom du comptable], [qualité]

A [lieu], le [jj/mm/aaaa]

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le [jj/mm/aaaa] par l'organe délibérant.

[NOM prénom de l'ordonnateur], [qualité]

A [lieu], le [jj/mm/aaaa]